

VIII^E CONGRÈS UNIVERSEL DE LA PAIX.

RAPPORT

sur

la question de la langue internationale.

1. — L'utilité que présenterait la possession d'une langue internationale est indéniable.

Ce n'est même pas à une simple utilité, c'est à un véritable besoin que répondrait un semblable instrument. Et ce besoin croît de jour en jour, dans toutes les sphères de l'activité humaine, à mesure que les moyens de transport se perfectionnent, que la pénétration réciproque des peuples s'accroît, que tous les intérêts et toutes les idées vont s'internationalisant.

Car ces conditions nouvelles de l'existence mettent continuellement en présence des hommes de toute origine, ou les obligent à correspondre entre eux; et il est clair que, si deux hommes de pays différents veulent entrer en relations, il faut bien que l'un au moins d'entre eux connaisse la langue de l'autre, ou que tous deux connaissent un tiers langage. Or, on ne saurait apprendre, par précaution, toutes les langues dont on peut avoir éventuellement besoin: on ne saurait même les prévoir; et l'on vient ainsi tout naturellement à concevoir l'idée d'une langue qui, d'un commun accord, serait employée pour toute communication que l'on ne peut faire dans sa langue maternelle. Il est donc à prévoir que la langue qui remplira le mieux les conditions voulues, c'est-à-dire qui sera le plus facile tout en répondant à tous les besoins, arrivera peu à peu à accaparer spontanément ce rôle de véhicule international de la pensée. De cette façon chaque homme n'aurait réellement besoin que d'apprendre une langue en outre de la sienne: le reste serait du luxe.

Ces idées sont presque intuitives. Il n'était pourtant pas inutile de les exposer, car elles répondent à une objection, et même à toute une série de plaisanteries qu'on oppose sans cesse aux partisans d'une langue internationale; on manque rarement, en effet, de représenter ceux-ci comme voués à la tâche impossible de faire renoncer tous les hommes à la langue de leurs pères. Or, il est bien évident que nous ne poursuivons pas une chimère aussi absurde que l'institution d'une langue universelle. Nous voulons simplement rechercher

— ou reconnaître, si elle existe déjà — une langue très simple, qu'on puisse employer pour communiquer avec un étranger quelconque, et qui se juxtapose, mais n'ait aucunement la prétention de se substituer aux langues existantes. Cette distinction entre l'idée de *langue universelle* et celle de *langue internationale* est très importante, car elle explique bien des résistances, et permet donc de les lever.

2. — La question intéresse tout particulièrement le mouvement pacifique, que nous avons seul à considérer ici. La plupart des haines internationales reposent en effet sur des malentendus, sur l'ignorance de ce qui se passe et de ce qu'on pense à l'étranger. Nous devons tout faire pour faciliter les relations entre hommes de nations différentes: mieux ils se connaîtront les uns les autres, plus ils comprendront la solidarité qui doit les unir, et sentiront le caractère artificiel des haines et des préjugés qui les divisent.

Aussi bien, cette vérité a-t-elle été reconnue dès le premier Congrès universel de la Paix (Paris, 1889). Une Commission fut nommée, avec mission de faire un rapport au Congrès suivant; mais la question n'était pas mûre, et aucun rapport ne fut présenté. Enfin, le VII^e Congrès, réuni l'an dernier à Budapest, fut saisi à nouveau de la question, sous forme d'une proposition tendant à l'adoption du latin comme langue internationale, présentée par madame Griess-Traut; une nouvelle Commission fut nommée, au nom de laquelle a été établi le présent rapport.

3. — Le problème peut être étudié suivant trois directions différentes, selon qu'on préconise l'emploi d'une langue naturelle (vivante ou morte), ou d'une langue artificielle. Et ce dernier cas fournit lui-même trois hypothèses bien différentes, de sorte que les solutions peuvent être finalement classées comme il suit:

Langues	{	naturelles	{	vivantes.
				mortes (plus particulièrement le latin).
		artificielles	{	écrites (pasigraphies).
				proprement dites { <i>a priori</i> .
				<i>a posteriori</i> .

Chacune de ces méthodes a eu, ou possède encore des partisans.

La proposition qui a été soumise au Congrès de 1895, tendant à l'adoption du latin, ne saurait donc être étudiée isolément, comme peuvent le croire les personnes dont l'attention est pour la première fois attirée sur ces matières: elle fait partie d'un ensemble d'idées qui ne peuvent être disjointes.

4. — Or, il n'est offensant pour personne de constater que l'étude d'une question aussi délicate, exigeant pour le moins la connaissance de plusieurs langues et un certain esprit de critique

philologique, n'est pas de la compétence d'un Congrès de la Paix. C'est d'ailleurs ce qui fut reconnu l'an dernier à Budapest.

A supposer même que notre assemblée fût exclusivement composée de philologues éclairés, la résolution qui pourrait être prise serait dépourvue de toute sanction: nous aurions beau conclure en faveur de telle ou telle langue, il est bien clair que ceux-là seuls l'apprendraient, à qui cela conviendrait.

C'est en effet au public que le dernier mot appartient en pareille matière. Le besoin, avons-nous vu, existe. Or, il est un fait constant: c'est que *le besoin crée l'objet demandé*. Quand il sera reconnu par expérience qu'une certaine langue, vivante, morte ou artificielle, est plus propre que toute autre à remplir le rôle de langue internationale, les gens qui en auront besoin apprendront cette langue avant tout autre idiome étranger; et tous les Congrès, toutes les Académies du monde n'y pourront rien.

Le seul rôle que puisse jouer une Commission spéciale, comme celle qui a été chargée d'étudier cette proposition, est donc de rechercher et d'exposer ensuite au Congrès quel est l'état actuel de la question. Après quoi, il ne restera au Congrès qu'à recommander aux Sociétés de la Paix, ou plutôt à leurs membres pris individuellement, l'étude de cet intéressant problème, en les faisant bénéficier des renseignements fournis par la Commission. Et au bout d'un certain temps, d'une couple d'années par exemple, on verra quel résultat aura été produit par *le libre jeu des forces naturelles*, seules capables ici de mener au but, et qui sont, dans l'espèce: le besoin reconnu d'une langue internationale, la concurrence des divers systèmes proposés, et la sélection naturelle au profit du plus digne.

5. — L'adoption d'un *idiome naturel* serait évidemment la plus propre à répondre aux objections des routiniers qui se bornent à sourire de nos recherches; elle dispenserait de l'examen de quantité de systèmes fantaisistes qui ont vu le jour, et nous soustrairait à la solidarité que les adversaires ignorants ou malicieux peuvent être tentés d'établir entre les partisans d'une idée bonne et les gens qui l'ont appliquée maladroitement. Mais c'est là, en vérité, un avantage bien secondaire, si c'en est un. Et cette solution provoque, par contre, une objection fondamentale.

L'essence de toutes les créations de la nature, sauf les cristaux chimiquement purs, c'est l'irrégularité, et les langues naturelles présentent ce défaut au plus haut point. Précisément parce qu'elles sont naturelles, c'est-à-dire parce qu'elles résultent du jeu de forces naturelles, agissant aveuglément pendant des siècles et d'une manière différente d'un lieu à un autre, elles sont hérissées de singularités, d'exceptions, d'incohérences, qui en rendent l'étude fort difficile.

Or, la première condition que doit remplir une langue internationale, c'est d'être d'une extrême facilité, c'est-à-dire d'une régularité

absolue; et cette condition ne peut être réalisée que dans une création systématique, et par conséquent artificielle. La difficulté des langues naturelles, autres que celle qu'on a apprise au berceau, fera donc toujours de leur étude une sorte de luxe, réservé à ceux qui ont assez de temps disponible et des capacités spéciales.

Cet inconvénient de principe nous dispenserait à la rigueur de considérer séparément les langues vivantes et les langues mortes, puisqu'il leur est commun. Il est cependant utile de le faire, pour marquer les caractères distinctifs des propositions correspondantes.

6. — Quelques personnes sont d'avis qu'il convient de recourir à l'emploi d'une *langue vivante*, convenablement choisie. On leur oppose généralement les susceptibilités nationales que ne manqueraient pas de soulever un tel choix : et il est de fait que ceux qui proposent d'internationaliser telle ou telle langue nationale, le font souvent plutôt dans une intention plus ou moins avouée d'expansion nationale, qu'en vue d'une commodité internationale.

Mais, pour fondée que soit cette objection, elle n'est pas décisive. On peut concevoir en effet un progrès moral qui apaiserait ces susceptibilités, et c'est précisément à la réalisation de ce progrès que nous travaillons ici; il ne manque pas de gens, d'ailleurs, qui ont déjà su faire abstraction de ce sentiment, en proposant des langues autres que la leur. On pourrait aussi convenir d'adopter la langue d'un petit peuple, dont le choix soulèverait moins de jalousies.

Mais, encore une fois, l'objection à laquelle on répondrait ainsi est la moins importante. Celle qui est réellement grave, et à laquelle il n'y a aucun palliatif, c'est celle de la difficulté de toute langue naturelle.

Il est à remarquer d'ailleurs que ceux qui proposent une langue autre que la leur sont loin de tomber d'accord sur le choix à faire. L'auteur du présent rapport connaît un savant russe qui propose le français, un Belge qui préfère l'anglais (1); et lui-même, s'il fallait absolument choisir, indiquerait l'italien, ou plutôt encore l'espagnol. Cela montre bien qu'il y a quelque chose d'erroné dans l'idée même de prendre une langue vivante; toutes sont des mélanges capricieux et irréguliers de qualités et de défauts, que chacun apprécie subjectivement, suivant ses goûts propres.

7. — Le choix du *latin* ne ferait disparaître que l'objection tirée des susceptibilités nationales, c'est-à-dire la moins importante. Celle qui se fonde sur la difficulté de toute langue naturelle subsisterait, et serait même notablement renforcée. Il s'y ajouterait en outre celle du défaut de précision de cette langue, qui est grand; sous le rapport de la clarté, le latin est inférieur à la plupart des langues modernes.

(1) Voir le dernier alinéa de la Note, à la fin du Rapport.

Au reste, les causes qui ont amené successivement dans tous les pays l'abandon du latin, malgré son extraordinaire puissance acquise, empêcheraient évidemment sa réadoption (1) : on ne refait pas en sens inverse une évolution accomplie, on ne ressuscite pas les morts. Et le prétendu progrès que nous offre cette proposition n'est en réalité qu'une régression.

D'ailleurs, quel latin choisir ? Il s'en est succédé plusieurs, bien divers, pendant les vingt-quatre siècles qui se sont écoulés entre la fondation de Rome et le délaissement général du latin par le monde savant. Entre eux, l'embarras serait grand (1).

8. — On dit, il est vrai, pour répondre à l'objection de la difficulté et de l'obscurité du latin, que, ce qu'on adoptera, ce n'est aucun des latins si divers qui ont été réellement parlés dans la suite des temps : c'est on ne sait quel *latin simplifié*. Or, il est inutile d'être un bien grand latiniste pour se rendre compte que, si les simplifications admises sont limitées, on obtiendra un jargon de cuisine, assez différent du latin pour ne permettre la lecture d'aucun auteur classique, mais qui n'en sera pas moins hérissé de difficultés ; et si les « simplifications » sont assez étendues pour faire disparaître les mille subtilités et exceptions dont le latin est hérissé, le produit n'aura plus que les racines des mots en commun avec le latin : ce sera une langue artificielle, manquant de la qualité primordiale d'une langue artificielle, qui est de reposer sur une base logique.

Au reste, cette idée donnée pour neuve, ne l'est guère ; dans un écrit daté de 1709, Leibnitz cite un certain P. Labbe, qui avait voulu simplifier le latin pour en faire une langue internationale : c'est donc à un échec déjà vieux de deux siècles que nous ramène cette proposition.

9. — L'idée de créer une langue artificielle paraît chimérique à beaucoup de gens. Aussi n'est-il pas inutile de remarquer qu'elle peut se réclamer de noms qui sont parmi les plus illustres des trois derniers siècles : Bacon, Pascal, Descartes, Leibnitz, Voltaire, Diderot, Ampère, et, parmi les maîtres de la philologie moderne, Burnouf, Jacob Grimm, Max Müller, ne sont assurément pas des autorités qu'il soit permis de dédaigner.

Et il est à noter que ceux d'entre eux qui sont antérieurs à notre siècle employaient dans leurs travaux les deux langues qui étaient alors absolument internationales, le latin et le français ; ils n'en ont pas moins cherché à réaliser une langue artificielle !

10. — Il a été proposé environ 150 de ces langues depuis l'époque où vivait Bacon. Sur ce nombre, environ 120 étaient de simples *pasigraphies*, c'est-à-dire des systèmes n'ayant en vue que de permettre de communiquer par écrit.

(1) Voir la Note à la fin du Rapport.

Cette voie, aujourd'hui abandonnée, ne pouvait mener à rien de bon. Ces systèmes sont en effet défectueux en principe, une langue internationale devant pouvoir être parlée aussi bien qu'écrite. Et ils sont pratiquement inapplicables, en raison de leur complication, des efforts qu'ils imposent à la mémoire, et de leur impuissance devant le nombre et la complexité des idées à représenter.

Au reste, pour en faire toucher du doigt le défaut, il suffit de nommer le système pasigraphique par excellence : c'est l'écriture chinoise qui, malgré l'effroyable complication de ses 45 000 caractères, dont l'étude remplit la vie d'un homme, serait incapable de répondre aux besoins de notre civilisation.

11. — Quant aux langues proprement dites, c'est-à-dire aux systèmes permettant la conversation aussi bien que la communication par écrit, il en a été proposé une trentaine depuis quelque quarante ans. Mais, sur ce nombre, il convient d'éliminer par principe celles qui sont *a priori*, c'est-à-dire qui ont été forgées de toutes pièces par leurs inventeurs, sans rien emprunter aux langues naturelles, pas même les mots qui dès maintenant sont compris par tous les peuples du monde, comme théâtre, téléphone, etc. Il va de soi que leur étude, en supposant même qu'elle soit possible, constitue un tour de force de mémoire, aussi stérile que rebutant. Pratiquement, elles présentent le défaut des pasigraphies, de ne pas se prêter à la conversation.

12. — Parmi les langues artificielles *a posteriori*, c'est-à-dire celles qui empruntent leurs matériaux aux langues naturelles, deux seulement, jusqu'ici, ont été achevées par leurs auteurs, et ont donc pu être soumises à l'épreuve de la pratique : le volapuk et l'esperanto.

Le volapuk est hors de cause. La grammaire en est relativement compliquée. Le vocabulaire est forgé avec des racines de toute origine, arbitrairement déformées jusqu'à devenir méconnaissables. L'auteur n'a pas même respecté les mots qui sont déjà internationaux : ainsi, mathématique se dit *Gletav*, et physique, *füsüd!* La terminaison des mots, également capricieuse, ne caractérise pas leur nature. L'ensemble d'une phrase volapuk constitue une suite de sons barbares, choquant l'oreille, difficiles à prononcer, impossibles à retenir. Ces défauts sont poussés à un point tel, que, comme les langues *a priori*, le volapuk peut être assimilé à une pasigraphie, assurément moins difficile à employer que celles qui reposent sur l'emploi de chiffres ou de signes quelconques, mais ne satisfaisant qu'à la moitié des conditions exigibles d'une langue internationale.

Il est inutile d'insister davantage sur cette création mort-née. La principale raison qu'on puisse avoir encore de la mentionner, est qu'il convient de noter et d'expliquer le tort qu'elle a fait, dans l'esprit du public, à la question même de la langue internationale : beaucoup de gens, concluant du particulier au général, ont appliqué

au principe un jugement défavorable qu'ils auraient dû réserver à cette application maladroite.

13. — Reste l'esperanto, qui fut proposé en 1887 par un médecin russe, le Dr Samenhof. Ses débuts furent lents, grâce à la modestie de l'auteur; ce dernier eut en effet le courage d'interrompre la propagande pendant deux ans, quand il eut recruté un premier noyau d'adhérents, pour recueillir leurs observations et en faire bénéficier la langue. Aujourd'hui la marche en avant est reprise, et son allure est des plus satisfaisantes.

Il est impossible de contester que cette langue possède les qualités opposées aux défauts signalés plus haut à propos du volapuk : régularité absolue, grammaire réduite à rien, effort insignifiant imposé à la mémoire, harmonie comparable à celle de l'italien ou de l'espagnol.

Mais en outre, un certain nombre de qualités lui sont absolument propres. Ce sont : le *choix des mots* en se guidant *d'après leur internationalité acquise*, sauf les précautions indispensables pour éviter les confusions; l'adoption de certains radicaux, employés dans la composition des mots et dispensant d'apprendre des catégories entières de vocables; le fait que les désinences sont absolument caractéristiques des flexions grammaticales, ce qui permet de les inscrire à leur place alphabétique dans le dictionnaire; d'où enfin un artifice génial, appelé la « désarticulation des mots », permettant de communiquer *à coup sûr et sans préparation*, avec n'importe quel étranger *non initié*.

Ce dernier point, d'apparence paradoxale, est essentiel. Il répond à cette objection si commune : « Pourquoi se donner la peine d'apprendre une langue que personne ne connaît ? » Car, s'il n'existait *qu'un seul homme* sachant l'esperanto, cette langue pourrait déjà lui rendre des services considérables : elle le mettrait, par exemple, à même de voyager, en toute confiance, dans un pays dont il ignorerait la langue.

Non seulement l'esperanto est ainsi à la hauteur de tous les besoins scientifiques et commerciaux, mais sa richesse, son élégance et son euphonie en font une langue littéraire dans toute la force du terme. Quantité d'ouvrages ont déjà été traduits dans cette langue, de la Bible à Tolstoï, en passant par Homère, Shakespeare, Goethe, Heine, Hugo, Maupassant, Pouchkine; et ces traductions, aussi agréables à lire que les « belles infidèles » qu'on nous donne trop souvent, rendent jusque dans les moindres détails les intentions de l'œuvre originale.

14. — En résumé, il semble peu vraisemblable qu'une langue naturelle existante parvienne à s'imposer comme instrument international de communication, en dehors des personnes spécialement douées pour cette étude difficile.

Le latin, même simplifié, soulève la même objection de la difficulté, avec celle de l'obscurité en plus. Néanmoins, il compte encore des partisans convaincus, deux siècles après l'échec, complètement oublié, d'une première proposition de simplification.

Quant aux langues artificielles, il convient d'éliminer tout d'abord les systèmes pasigraphiques, ainsi que les langues *a priori*. Et sur toutes les langues proprement dites qu'on a proposées jusqu'ici, deux seulement ont été achevées par leurs auteurs: le volapuk, qui est mort ou mourant, et l'esperanto, qui est florissant.

Le choix se trouve donc circonscrit entre les hypothèses suivantes:

Adopter une langue naturelle vivante (cette solution n'est citée que pour mémoire, comme étant la moins probable);

Adopter une langue morte, c'est-à-dire, en fait, le latin, « simplifié » ou non;

Adopter l'esperanto;

Ou enfin, attendre qu'un système nouveau, différent de ce dernier, ait été complètement achevé, et se montre, à l'usage, préférable à lui. Et dans ce dernier cas, la solution pouvant se trouver remise à une époque indéterminée, il y aura lieu d'examiner s'il ne conviendrait pas d'adopter une langue internationale quelconque à titre provisoire.

15. — Avant d'aller plus loin, l'auteur du présent rapport considère comme un devoir personnel de déclarer ce qui suit, à titre de renseignement pour les personnes que la question intéresse.

« Je crois n'être pas complètement étranger à ces matières, qui ont toujours été pour moi un sujet de prédilection. J'ai appris jadis, assez convenablement, le grec et le latin, que j'ai oubliés tous deux, et que je ne voudrais pas entreprendre d'étudier à nouveau! Par contre, je possède diverses langues vivantes. J'ai examiné tous les systèmes de langues artificielles qui me sont tombés sous la main. J'ai essayé d'apprendre le volapuk, assez pour me convaincre que c'est une tâche impossible, même pour quelqu'un d'assez entraîné. Enfin, à la même époque, c'est-à-dire en 1889, j'ai appris l'esperanto.

« Or, une pratique suivie m'a conduit à la conviction que ce dernier remplit toutes les conditions qu'on peut exiger d'une langue internationale: la satisfaction qu'il m'inspire à cet égard ne s'est jamais démentie.

« J'affirme qu'un homme possédant une bonne instruction primaire n'a pas besoin de plus d'une demi-heure pour en saisir le mécanisme, et de quelques jours pour arriver à l'écrire et à le parler couramment. J'affirme que l'artifice de la « désarticulation des mots » permet bien réellement de communiquer d'emblée avec un étranger qui n'a jamais entendu parler de l'esperanto: j'en ai fait l'expérience avec maintes personnes, qui toutes ont compris mes lettres, et dont plusieurs m'ont aussitôt répondu en esperanto.

« Bref, ma conviction absolue, appuyée sur une pratique de plusieurs années, est que l'instrument dont nous reconnaissons la nécessité, existe; le problème est résolu plus parfaitement qu'on eût osé l'espérer, et dans des conditions telles, que tout essai nouveau de langue internationale est voué à un échec certain, s'il ne repose sur les mêmes principes que l'esperanto, c'est-à-dire s'il ne se confond pratiquement avec lui.

« Je considère donc le docteur Samenhof comme un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité, et j'ai confiance dans l'avenir pour voir émettre le même jugement dans tous les milieux où l'on pense.

« Néanmoins, il n'entre pas dans ma pensée que ces affirmations doivent déterminer le jugement d'aucune personne qui n'ait pas été à même de les contrôler; je ne les énonce qu'à titre de renseignement, et précisément pour amener le plus grand nombre possible de personnes à en vérifier le bien-fondé. Je ne considère donc pas que le Congrès soit actuellement assez éclairé sur ce sujet pour prendre une résolution définitive quelconque. C'est à chacun, en particulier, qu'il appartient de se déterminer pour un des systèmes concurrents; et le Congrès ne pourra ensuite que constater ce choix, et le consacrer éventuellement, en admettant un jour l'emploi d'une langue qui aurait été adoptée par une très grande majorité des Amis de la Paix (1). »

16. — D'autre part, un évènement vient de se produire, qui est de nature à influencer grandement sur vos décisions.

Le docteur Samenhof vient d'adresser aux principaux journaux du monde, ainsi qu'à tous ses concurrents connus, une lettre circulaire, annonçant l'ouverture d'un « Congrès par opinions écrites » sur la question de la langue internationale. Voici l'économie de cette importante entreprise.

Toute personne qui s'intéresse à la question est priée de faire connaître son opinion à M. L. Samenhof, à Grodno, Russie.

Les mémoires ainsi envoyés peuvent être rédigés en n'importe quelle langue, et seront publiés tels quels, sans commentaire, dans

(1) Le nombre des esperantistes s'élève actuellement à cinq ou six milliers, et s'accroît rapidement. C'est en Russie, en Suède, en Allemagne et en France qu'ils sont le plus nombreux jusqu'ici.

Fait remarquable, ils ont compris en tous pays que leur cause est identique à celle de la Paix. La revue *Lingvo Internacia*, qui se publie en Suède, est très explicite à cet égard. Au reste, un des Pacifiques suédois les plus connus, M. Adelsköld, est aussi un esperantiste convaincu: il a tenu à affirmer cette double qualité en publiant, en langue esperanto, un Hymne au drapeau de la Paix (*Kanto al la Flago de la Paco*). En France, la revue pacifique *L'Etranger* donne indifféremment des articles en français, en allemand, en anglais et en esperanto: et le *Club Esperantiste* de Louhans, aussitôt fondé en vue de propager la langue dans ce même pays, a fait adhésion au Bureau de Berne, et j'ai l'honneur de le représenter ici.

Je me réjouis d'ailleurs d'avoir déjà gagné à l'esperanto un certain nombre de nos amis.

l'ordre de leur réception. Ils devront tous être signés, avec indication des nom, prénoms et adresse de l'auteur.

M. Samenhof publiera ainsi trois volumes d'opinions, à raison de 20 feuilles d'impression (360 pages) chacun, à mesure que ces articles lui parviendront.

Chaque auteur aura droit à 10 pages d'impression en tout, en un ou plusieurs articles; ainsi l'on pourra répondre, dans les tomes II et III, à des notes antérieurement publiées, à condition que l'on n'ait pas encore épuisé ce crédit de dix pages, ouvert à toute personne.

A la fin du tome III, se trouvera la liste générale des personnes ayant adhéré à la consultation. Ces personnes recevront, en même temps que ce dernier volume, un questionnaire, leur permettant de formuler la conclusion à laquelle les aura amenées la lecture des trois volumes. Elles procéderont ainsi à un vote par écrit, qui sera clos trois mois après l'envoi du tome III et du questionnaire, et dont le résultat sera publié (1).

Il est clair que, comme nous le faisons remarquer plus haut à propos des congrès en général, ce vote n'engagera que les personnes qui l'auront émis, et n'aura ainsi qu'une valeur purement morale. Mais cette valeur sera considérable, car le terrain se trouvera déblayé, et les hommes compétents disposeront d'indications précieuses pour leurs recherches ultérieures.

Il est superflu d'insister davantage sur l'importance de ce Congrès: tous ceux d'entre vous qui se sentent compétents en la matière tiendront à y prendre part.

Mais ce qu'il convient de faire ressortir, c'est la nouvelle preuve de sincérité scientifique et d'abnégation que donne ici le docteur Samenhof, qui, non content de provoquer la discussion, se met à la disposition de ses adversaires pour publier leurs opinions. C'est qu'à proprement parler, il ne considère pas ses concurrents comme des adversaires, mais comme des alliés dans la recherche de la vérité, et il est prêt à s'incliner devant celui qui aura fait mieux que lui.

Mais, en même temps qu'il est sincère, il a confiance dans le succès. La consultation montrera bien si d'autres systèmes ont pu rendre déjà des services analogues à ceux rendus par l'esperanto, ou sont capables de le faire dans l'avenir; c'est d'ailleurs ce dont il est permis de douter.

Quoi qu'il en soit, le projet qui vient d'être résumé achève de rendre prématuré le choix qu'on propose au Congrès de la Paix d'exercer dès aujourd'hui. On peut dire en quelque sorte que le

(1) Pour plus de détails s'adresser à M. Samenhof. Moyennant l'envoi de 10 centimes (en timbres-poste de n'importe quel pays), on recevra une notice en langue allemande, anglaise, française ou russe, indiquant notamment les précautions prises en vue de l'impartialité et du contrôle de la consultation.

Congrès en question, avec lequel nous ne saurions avoir la prétention de rivaliser de compétence, est précisément la commission technique dont la réunion a été décidée l'an dernier à Budapest. En tout cas, on ne s'expliquerait pas que nous prissions une décision avant la clôture de ses intéressants travaux.

17. — En conséquence, nous proposons l'adoption de la résolution suivante :

Le Congrès,

Affirmant à nouveau l'utilité que présenterait pour l'idée pacifique l'existence d'une langue internationale assez facile et offrant assez de ressources pour s'imposer dans les relations entre hommes de pays différents ;

Considérant que diverses langues, vivantes, mortes ou artificielles, ont été proposées à cet effet ;

Considérant que le développement incessant des relations internationales ne peut manquer d'amener l'adoption spontanée de la plus avantageuse de ces langues ou d'une autre langue encore à créer, par les personnes qui ressentent le besoin d'un tel instrument ;

Considérant d'autre part que M. Samenhof vient d'ouvrir sur cette question un « Congrès par opinions écrites », dans des conditions d'impartialité telles, que tous les hommes compétents seront amenés à y prendre part ;

Prenant acte des déclarations qui lui ont été faites au sujet de la langue esperanto, que diverses personnes, présentes au Congrès, considèrent comme satisfaisant à toutes les exigences, au prix d'un effort insignifiant ;

Recommande aux membres des Sociétés de la Paix l'étude de cette question, et notamment la comparaison de l'esperanto et du latin, qui ont été plus particulièrement signalés à son attention ;

Les engage à prendre part autant que possible au Congrès organisé par M. Samenhof, ou tout au moins à en suivre les travaux ;

Recommande aux revues pacifiques l'expérience consistant à instituer dans leurs colonnes une rubrique en langue internationale ;

Et remet à un Congrès ultérieur le soin de statuer sur l'emploi d'une langue internationale dans les rapports et délibérations, suivant les conclusions auxquelles aboutira cette indispensable étude préliminaire.

Note complémentaire.

La résolution proposée dans le présent rapport est approuvée par M. Girard, M^{me} Griess-Traut et MM. Houzeau de Lehaie, Lermina, Macé, Moch (auteur du rapport), Moscheles et Stein, c'est-à-dire par la grande majorité de la Commission.

L'opinion de M. Morgan n'était pas encore arrêtée à la date du 12 juillet, à laquelle j'ai reçu sa réponse. Ne sachant pas le français, M. Morgan n'a pu comprendre complètement le projet de rapport et la brochure que je lui ai adressés; il écrit toutefois: «je suis en sympathie avec vous, autant que je puisse comprendre vos vues et vos intentions». Je lui fais adresser un Manuel en langue anglaise; mais, cet envoi devant lui être fait de Russie, il est impossible d'attendre sa réponse définitive pour envoyer le présent rapport à l'impression.

M. Raqueni s'est borné à déclarer que «comme il est rapporteur de la majorité de la Commission opposée à tout projet de langue artificielle (?), il ne peut encore se prononcer». Le dépouillement des suffrages émis prouve qu'il s'est produit dans son esprit une confusion peu explicable, quant à l'opinion ainsi prêtée par lui à la Commission.

M^{me} Vincent a répondu qu'elle avait été «frappée de la simplicité de la nouvelle langue», mais que la Chambre consultative des 130 associations ouvrières de France, qu'elle représentait au Congrès de Budapest, lui avait «donné pour mandat de soutenir la proposition de M^{me} Griess-Traut — question du latin comme langue internationale».

J'objectai qu'en principe, le mandat impératif ne me semble pas d'une application indiquée en pareille matière; que madame Griess-Traut avait elle-même accepté les conclusions du rapport, sous réserve des deux observations que l'on trouvera plus bas; que je priais donc madame Vincent d'examiner si son mandat ne devait pas être interprété comme une indication de conformer sa conduite à celle de madame Griess-Traut.

D'une nouvelle lettre que j'ai reçue de madame Vincent, il résulte que le mandat qu'elle a reçu pour cette année «ne porte en rien sur la question des langues, qui est laissée à son appréciation». Mais madame Vincent ne dit rien de plus concernant son opinion, que nous devons donc considérer comme réservée, en tenant compte cependant de l'hommage que sa première lettre a rendu à la simplicité de l'esperanto.

* * *

Voici comment, en regard d'un suffrage contraire et de deux opinions réservées, se répartissent les huit suffrages favorables au projet de résolution.

M. le député Dr Girard m'écrit: «Rangez-moi parmi ceux qui donnent un assentiment complet à vos conclusions.»

Il va de soi que l'approbation de M^{me} Griess-Traut ne saurait être considérée comme impliquant son adhésion à l'esperanto. M^{me} Griess-Traut a simplement reconnu, comme la grande majorité de la Commission, que la question ne saurait être tranchée au pied levé par un Congrès où beaucoup de personnes ignorent soit le latin, soit l'esperanto, soit les deux langues à la fois, et que la méthode la plus sûre consiste à mettre toutes les pièces du procès sous les yeux de ceux qui se sentent désireux et capables de les examiner. Elle s'est donc ralliée au projet de résolution

ci-dessus, sous réserve de l'addition des notes suivantes au paragraphe 7 du rapport.

1. Au 2^e alinéa, après les mots «l'abandon du latin», elle ajoute cette remarque :

«Chez les autres nations, nullement abandonné. A cette heure même, on crée des cours de latin en Russie, en Amérique, en Angleterre, pour les jeunes filles. Seule, la France voudrait-elle faire l'enterrement du latin, au lieu d'en simplifier la syntaxe et la grammaire comme pour les langues modernes qui en dérivent? Oui, on ressuscite fort bien des morts qui ne sont qu'en léthargie.»

Cette observation contient quelques confusions qu'il est impossible de ne pas signaler.

Les cours de latin qui peuvent être institués pour des jeunes filles — même en France — n'ont rien à voir avec la question de la langue internationale. Il ne s'agit pas d'amener ces demoiselles à parler et à écrire couramment le latin, en le leur enseignant «dès l'école enfantine», mais de les mettre sur un pied d'égalité complète avec les hommes. Chaque jour voit heureusement augmenter le nombre des carrières libérales ouvertes aux femmes. Tant que le latin sera exigé à l'entrée dans un certain nombre de carrières, il sera donc de toute justice d'instituer pour les filles, comme pour les garçons, un enseignement secondaire qui en comprenne l'étude. Mais précisément en France, où l'on tenait peut-être le plus aux études classiques, au point de ne pas admettre qu'on pût être ingénieur de l'Etat sans les avoir faites, l'enseignement «moderne» achève de faire ses preuves, au dire des plus hautes sommités universitaires. Quand la connaissance du latin ne sera plus exigée que de ceux qui se destinent à enseigner le latin, la plupart des garçons se dispenseront de l'apprendre, et les filles aussi.

Quant à «simplifier la syntaxe et la grammaire» du latin, ce point a été suffisamment discuté au paragraphe 8 du rapport. Il suffit d'ajouter ici cette remarque, qu'on ne voit vraiment pas en quoi les langues modernes dérivées du latin sont plus simples que lui. S'il en était ainsi, le mieux serait de s'en tenir à l'une d'elles. La réalité est qu'elles sont tout aussi compliquées, mais autrement. Et il en serait de même d'un latin simplifié quelconque: ce serait encore un fouillis.

2. A la fin du même paragraphe 7, à propos de la question «quel latin choisir?» M^{me} Griess-Trant répond :

«Pourquoi pas celui du moyen-âge, partout alors en usage et imposé dans tous les programmes universitaires du jour? Si complet que soit un idiome, ce serait le payer cher par l'abandon d'une langue qui tient une si grande place dans la littérature ancienne chez tous les peuples, dans la pédagogie . . . Ce serait de plus une superfétation nouvelle à ajouter à la kyrielle des langues existantes.»

Il semble d'abord y avoir ici une erreur matérielle: je ne crois pas que le latin du moyen-âge figure dans les programmes universitaires autrement qu'à titre anecdotique, pour montrer l'évolution qui a conduit du latin aux langues néo-latines. Et cela est fort heureux; car son étude assidue mènerait les élèves à faire de singuliers solécismes et barbarismes, quand ils voudraient employer le latin classique.

D'autre part, on trouve toujours ici la même confusion. Que l'on prenne donc la peine de jeter les yeux sur une charte du moyen-âge, et l'on comprendra combien peu ce patois horrible et barbare, d'ailleurs très compliqué à sa manière, est incapable de jouer le rôle de gardien de la tradition classique, qu'on croit pouvoir lui imposer! Au reste, malgré toute la latinité du moyen-âge, nous ne connaissons pas les auteurs classiques,

si nous n'en avions que les copies informes qui en furent faites alors: nous ne les possédons que grâce aux manuscrits plus anciens qu'on a retrouvés, et qu'on retrouve encore parfois de nos jours.

Et comment ce parler primitif répondrait-il aux besoins modernes?

Enfin, si à une soixantaine de langues civilisées également irrégulières et difficiles, on parvient à en ajouter une, parfaitement régulière, et que n'importe qui peut apprendre complètement en quelques jours, il serait difficile de qualifier un tel trésor de «superfétation»!

Comme M^{me} Griess-Traut, M. le docteur Macé est partisan du latin, en faveur duquel il a publié une brochure.

«Je ne nie pas, m'écrit-il, les difficultés de cette langue; mais elles ne sont pas plus grandes que celles que présentent l'allemand, le français et le russe. Aucune langue n'est difficile pour qui l'apprend en bas âge.» Le latin auquel on pourrait revenir, suivant lui, est «celui qu'on parlait (?) en Hongrie il y 60 ans à peine: le latin familier d'Erasme».

Mais, «tout en estimant a priori qu'on inclinera plutôt pour une langue déjà parlée que pour une langue à créer», M. Macé se déclare prêt à «sacrifier ses préférences personnelles en faveur de l'esperanto, s'il obtenait les suffrages de la majorité».

Certes, le jour où une langue quelconque sera internationalisée par le consentement général il faudra bien que chacun de nous lui sacrifie, bon gré, mal gré, ses préférences personnelles. Aussi la réponse de M. Macé doit-elle être considérée simplement comme un acquiescement à la résolution proposée, qui se borne, pour le moment, à inviter chacun à étudier comparativement le latin et l'esperanto.

M. le sénateur Houzeau de Lehaie a été gagné par moi à la cause de l'esperanto, dès la nomination de la Commission, à Budapest. Il fait en Belgique une propagande suivie; en m'écrivant dans cette langue une longue lettre pour approuver le présent rapport, il m'annonçait qu'il se propose de fonder à Mons un Club esperantiste.

M. Jules Lermina m'écrit: «J'ai plaidé moi-même la cause d'une langue universelle, et je dois déclarer que de toutes celles dont j'ai étudié le mécanisme, volapuk compris, l'esperanto me paraît remplir les meilleures conditions de simplicité, et je la choisirais entre toutes.» — M. Lermina fait toutefois une restriction «d'ordre général». C'est que, suivant lui, une langue internationale quelconque ne doit avoir aucune visée littéraire, et doit se cantonner dans le domaine des faits concrets. Sous cette réserve, il «vote des deux mains pour l'esperanto».

Cette restriction n'a d'ailleurs ici aucune importance, puisque le Congrès de la paix ne se réunit pas pour s'occuper de littérature. Peu importe donc que des esperantistes pratiquants, comme moi-même, considèrent cette langue comme éminemment littéraire. Ce qui nous intéresse, c'est que, pour les objets que nous avons en vue ici, M. Lermina «vote des deux mains» en sa faveur. Ce sera affaire à ceux qui auront appris l'esperanto de lire, ou non, des ouvrages littéraires traduits en cette langue.

M. Moscheles fut gagné par moi à la même époque que M. Houzeau de Lehaie. Il estime «regrettable que le rapport n'appuie pas plus sur l'avantage qu'il y aurait pour tous les membres du Congrès à se rendre compte de la langue proposée. Ce n'est que s'ils allaient au Congrès suivant, parfaitement au courant de ses avantages (ou de ses désavantages) qu'ils seraient à même de voter pour ou contre son adoption». M. Moscheles ajoute: «j'aurais voulu que vous dissiez cela, en mentionnant de nouveau combien il est facile de pratiquer quelque peu la langue, et d'en gagner assez d'expérience pour pouvoir en juger».

Je ne m'attendais pas au reproche amical de n'avoir pas été assez esperantiste, et je me réjouis de l'avoir mérité! J'ai voulu, en effet,

recommander, au même titre, le latin et l'esperanto à l'attention de ceux que la question intéresse: qu'ils comparent, cela suffit. Je ne suppose pas, d'ailleurs, que tous les membres de toutes les Sociétés de la Paix vont s'y mettre: la masse ne fera évidemment que suivre le mouvement. Aussi n'est-il pas à croire que la question puisse être utilement discutée au fond dès le prochain Congrès. Nous pourrions seulement, en 1898, constater les premiers progrès, qui entraîneront les esprits plus lents, hésitants, ou prévenus.

M. le professeur Ludwig Stein m'écrit qu'il a lu, d'abord la brochure que j'ai publiée sur la question de la langue internationale et sa solution par l'esperanto, puis le projet de rapport, «avec une approbation croissante» (mit wachsender Zustimmung).

Enfin, je pense qu'il est inutile d'insister sur l'opinion de l'auteur du présent rapport.

Je crois devoir ajouter un détail auquel j'attache une grande importance.

A la fin du paragraphe 6 de ce rapport, sont mentionnés deux auteurs qui étaient adversaires, en principe, de toute langue artificielle, malgré tous les efforts que j'avais faits pour les convertir. Or, ce résultat vient d'être obtenu par ma brochure *La question de la langue internationale* (Paris, chez Giard et Brière), dans laquelle je reproduisais en détail et discutais leurs idées.

On concevra combien je tenais à leur opinion, quand on saura qu'il s'agissait de nos savants amis Henri La Fontaine et Jacques Novicow.

* * *

Il existe dès maintenant des manuels et des dictionnaires plus ou moins complets, à l'usage des personnes parlant les langues suivantes:

Allemand, Anglais, Bulgare, Danois, Espagnol, Esthonien, Français, Hébreu, Hollandais, Italien, Letton, Lithuanien, Polonais, Portugais, Roumain, Russe, Suédois et Tchèque. Un manuel Magyar est en préparation.

Le mieux fait de ces ouvrages est à tous égards le *Manuel complet avec double dictionnaire*, de M. de Beaufront (Paris, Le Soudier). Il est à recommander à toute personne connaissant un peu la langue française.

Pour se procurer tous ouvrages relatifs à l'esperanto, s'adresser:

En *Allemagne*, à M. Trompeter, à Schalke (Westphalie).

En *Espagne*, à M. A. Serapio, 9, Hospitallillo, Coruna.

Aux *Etats-Unis*, à M. R. Geoghegan, Tacoma (Washington).

En *France*, à M. de Beaufront, à Epernay, (Marne);

ou au *Club esperantiste* de Louhans (Saône-et-Loire).

En *Portugal*, au Dr. Costa e Almeida, à Resende.

En *Russie*, au Dr. Samenkov, à Grodno;

à M. Gernet, 44, Pouchkinskaïa, Odessa;

à la Société *Espero*, (secrétaire, M. Ostaniévitch, Station télégraphique centrale, Saint-Petersbourg).

En *Suède*, au *Club esperantiste* (*Klubo esperantista*), à Uppsala.



Das Gutachten der Mitglieder der Kommission ist uns leider zu spät zugekommen, als dass dieser Bericht noch ins Deutsche hätte übertragen werden können, der Beschluss angenommen.

Beschluss,

dem VIII. Kongress zur Annahme empfohlen.

Der Kongress spricht sich neuerdings im Sinne der Nützlichkeit einer internationalen Sprache für die Friedensbewegung aus, vorausgesetzt dieselbe sei so leicht zu erlernen und so reichhaltig, dass ihr Nutzen im Verkehr zwischen Bewohnern verschiedener Länder sich von selbst aufdrängt.

In Erwägung, dass verschiedene lebende, tote oder künstliche Sprachen zu diesem Zwecke vorgeschlagen worden sind;

in Erwägung, dass die unausgesetzte Entwicklung des internationalen Verkehrs zweifellos die spontane Annahme der vorteilhaftesten dieser Sprachen oder einer noch zu erfindenden herbeiführen wird;

in Erwägung, dass andererseits Herr Samenhof vor kurzer Zeit einen sogenannten «Kongress geschriebener Meinungen» eröffnet hat, der sich mit dieser Frage befasst, und zwar unter so unparteiischen Bedingungen, dass alle kompetenten Personen daran teilnehmen werden;

Nachdem er von den Erklärungen Kenntnis genommen hat, die ihm in Bezug auf die Sprache «Esperanto» vorgelegt worden sind, — eine Sprache, die von verschiedenen Kongressisten als allen Anforderungen entsprechend und von unbedeutender Schwierigkeit angesehen wird;

Empfiehlt der Kongress den Mitgliedern der Friedensgesellschaften das Studium dieser Frage und ins Besondere den Vergleich zwischen Esperanto und Latein, welche Sprachen seiner Aufmerksamkeit ganz besonders anempfohlen worden sind.

Er fordert die Mitglieder der Friedensgesellschaften auf, so viel als möglich an dem, von Herrn Samenhof veranstalteten Kongresse Teil zu nehmen, oder wenigstens dessen Arbeiten zu verfolgen;

Er empfiehlt den Friedensblättern an, versuchsweise der internationalen Sprache eine besondere Rubrik in ihren Spalten einzuräumen;

und er überträgt einem spätern Kongress den Gebrauch einer internationalen Sprache für Berichte und Deliberationen zu bestimmen, je nach den Folgerungen, die aus dieser unumgänglichen Vorstudie gezogen werden können.

The opinion of the members of the Committee have not been brought to our knowledge early enough to allow this Paper to be translated into English, except the conclusions.

RESOLUTION

proposed for adoption by the VIII Universal Peace Congress.

The Congress reaffirms the utility of an international language, as a means of disseminating the idea of Peace, provided that the language adopted be sufficiently easy and rich in power of expression to be readily adopted by men of different countries, in their relations with each-other.

In view of the fact that various languages, modern, ancient and artificial, have been proposed with this object;

Considering that the increasing development of international relations cannot fail to bring about the spontaneous adoption of the most convenient of these languages, or of some other language yet to be invented, by the persons who feel the need of such a medium;

Considering that, on the other hand, Mr. Samenhof has just initiated a «consultation by written opinions» respecting that question, under conditions of such impartiality that all competent persons may be induced to take part in it;

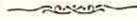
And taking note of the declarations which have been made concerning the language «Esperanto», which several persons, here present believe to meet all requirements, at the cost of a small effort;

This Congress recommends the members of Peace Societies to study this question, and particularly to compare the «Esperanto» with Latin, in as much as these two languages have been more particularly recommended to its notice.

And the Congress further recommends them to take part, as far as possible, in the Consultation of Mr. Samenhof or at least to give their attention to its proceedings.

And recommends the Peace Journals to open their columns to the international language, by way of experiment.

Finally, this Congress postpones to a future Congress the consideration of the question whether an international language may be employed in reports and deliberations, according to the results of this preliminary enquiry, which is considered indispensable.



Paris, mai—juillet 1897.

Gaston Moch.